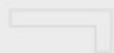
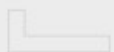
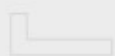
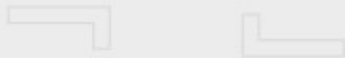
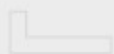
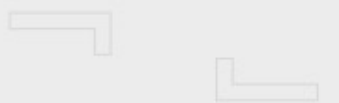
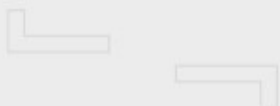


POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



académie
La Réunion



RÉGION ACADÉMIQUE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mise en place du SNU dans l'académie de La Réunion

Présentation aux proviseurs
07 février 2020

*JF Salles – IA-DAASEN
Réfèrent académique*



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL





SOMMAIRE

I. Présentation du SNU

II. Le séjour de cohésion

III. La mission d'intérêt général

IV. L'engagement volontaire

V. Pilotage du déploiement

VI. Mise en œuvre académique



I. PRESENTATION DU SNU

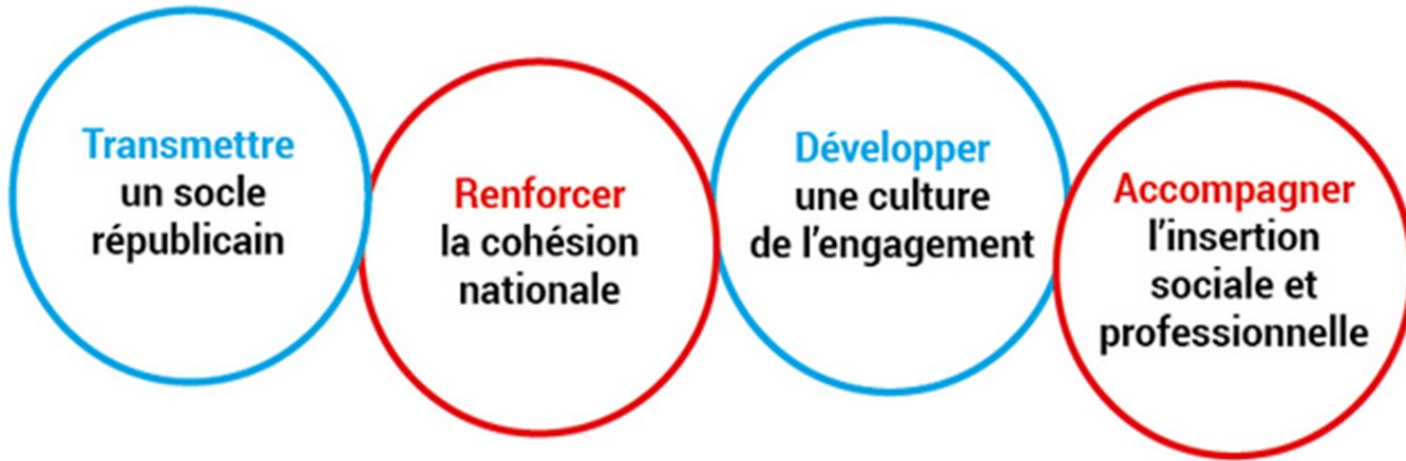


I. PRESENTATION DU SNU

*Un projet d'émancipation de la jeunesse,
complémentaire de l'instruction obligatoire*

4 OBJECTIFS

pour être acteur de sa citoyenneté



→ *Le SNU remplacera, au terme de son extension à une classe d'âge, la Journée Défense et Citoyenneté*

I. PRESENTATION DU SNU

Un projet éducatif en 4 étapes entre 16 et 18 ans

0. Information et
préparation

- Obligatoire
- Dès l'école primaire
- Appel et recensement

1. Séjour de
cohésion

- Obligatoire et universel
- 12 jours d'internat
- Après la scolarité obligatoire

2. Mission
d'intérêt général

- Obligatoire et universelle
- Durée continue ou perlée
- Modalités de réalisation variées

3. Engagement
volontaire

- Après la phase 2
- Inclut volontariats existants
- Mesures d'attractivité

Autonomie et responsabilité
Construction du parcours personnel, civique et professionnel

I. PRESENTATION DU SNU

3 ÉTAPES CLÉS

1

Séjour de cohésion obligatoire

- ✓ 2 semaines dans une brigade de 200 jeunes
- ✓ dans un autre département
- ✓ l'année qui suit la classe de 3^e

2

Mission d'intérêt général obligatoire

- ✓ 2 semaines
- ✓ près de chez soi
- ✓ dans l'année qui suit le séjour de cohésion

3

Engagement volontaire

- ✓ 3 mois minimum
- ✓ dans le département de son choix
- ✓ entre 16 et 25 ans

II. LE SEJOUR DE COHESION

Quatre principaux objectifs

- ➊ Accroître la cohésion sociale et la résilience de la Nation, en développant une culture de l'engagement.
- ➋ Garantir un brassage social et territorial d'une classe d'âge.
- ➌ Renforcer l'orientation et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur parcours personnel et professionnel.
- ➍ Valoriser les territoires, leurs dynamiques et leur patrimoine culturel et naturel.

II. LE SEJOUR DE COHESION

Un cadrage national des contenus

7 THÉMATIQUES

- 1 Activités physiques, sportives et de cohésion
 - 2 Autonomie, promotion de la santé, connaissance des services publics et accès aux droits
 - 3 Citoyenneté et institutions nationales et européennes
 - 4 Culture et patrimoine
 - 5 Découverte de l'engagement
 - 6 Défense, sécurité et résilience nationales
 - 7 Développement durable et transition écologique et solidaire
- + Point d'étape sur les compétences et l'orientation

II. LE SEJOUR DE COHESION

Une mise en œuvre départementale

- **4 modules nationaux** (défense et mémoire, sécurité, code de la route, promotion de la santé).
- **1 point d'étape sur les compétences et l'orientation** (les bilans de santé seront réalisés en amont par les médecins traitant en lien avec les CPAM).
- **Des modules départementaux et transversaux** : mobilisation des services de l'État, des collectivités territoriales et du tissu associatif local.
- **Un emploi du temps élaboré par les équipes projet** avec l'appui des équipes de direction des centres SNU.
- Des journées rythmées par des **cérémonies**, des **rituels** et des **créneaux de démocratie interne**.

II. LE SEJOUR DE COHESION

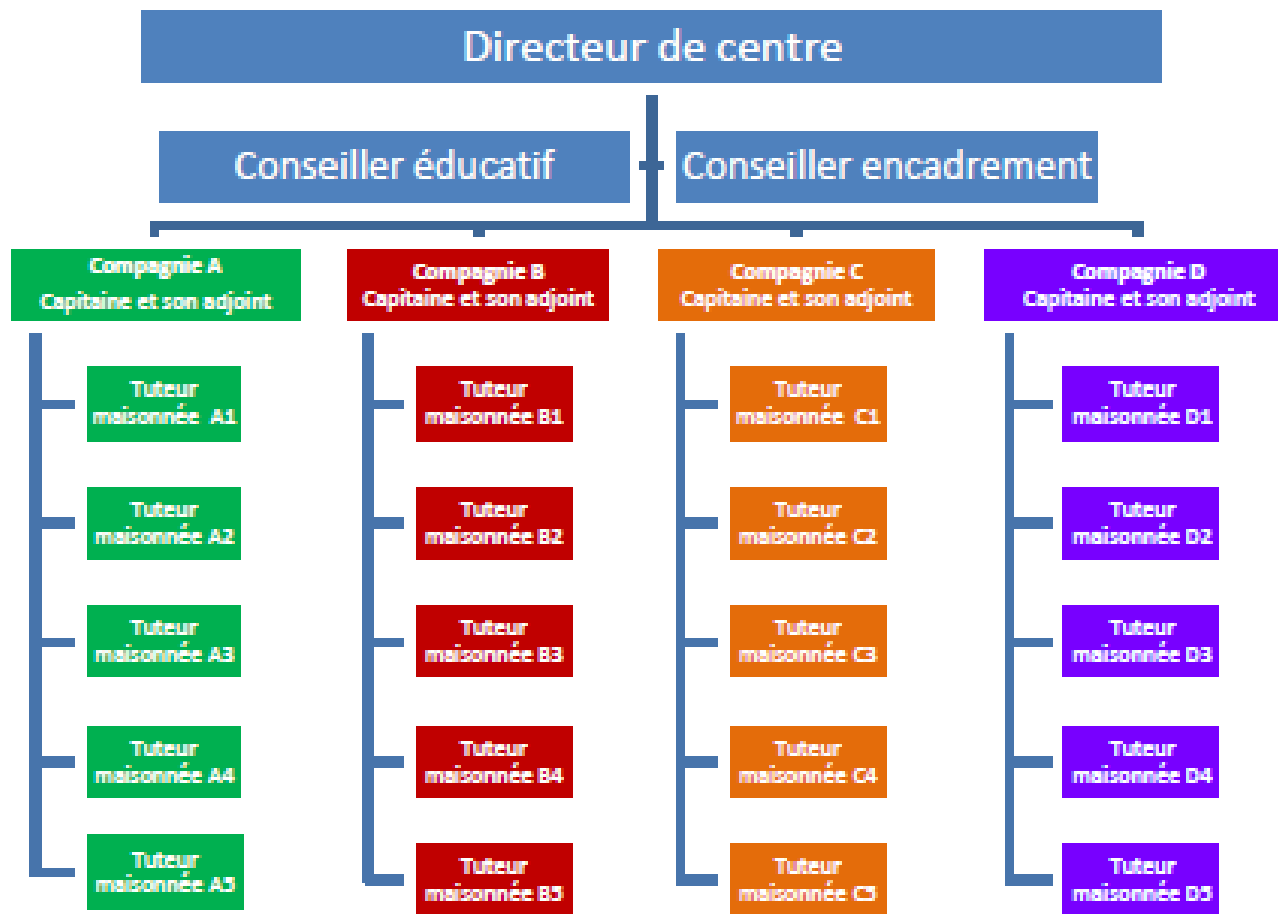
Organisation de la vie collective au centre

- Logement dans des maisonnées d'une dizaine de volontaires.
- Dortoirs non mixtes.
- Expérience de la vie collective.
- Port d'une tenue commune.
- Temps dédiés à des pratiques de démocratie interne.
- Règlement intérieur, porté à la connaissance des volontaires et leurs représentants légaux, et qui garantit le respect du principe de laïcité.

II. LE SEJOUR DE COHESION

Encadrement des volontaires

Pour 200 volontaires : 34 cadres
1 cadre pour 6 volontaires



Equipe de soutien
1 Intendant
1 Référent sanitaire
1 Référent sport et cohésion

III. LA MISSION D'INTERET GENERAL

- **Développer une culture de l'engagement**
- **Favoriser l'insertion des volontaires dans la société**
- **Missions préparées pendant le séjour de cohésion**

Quels domaines ?

Solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.

Où ?

Associations, corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc), collectivités territoriales, services publics.

Quand ?

Tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou 2 semaines hors temps scolaire.

Des exemples ?

Participation à l'animation dans une structure pour personnes âgées, contribution à un chantier de restauration du patrimoine, à l'organisation d'un événement culturel ou sportif.

Et après ?

La structure d'accueil remettra à l'appelé un certificat lors d'une cérémonie en préfecture

Bonus

Un accès en ligne à des cours de Code de la route et, au terme de la mission, une première inscription offerte à l'examen du Code.

IV. L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE

A l'issue de sa MIG, chaque volontaire peut s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le collectif.

POUR QUI ?

Les jeunes de 16 ans à 25 ans.

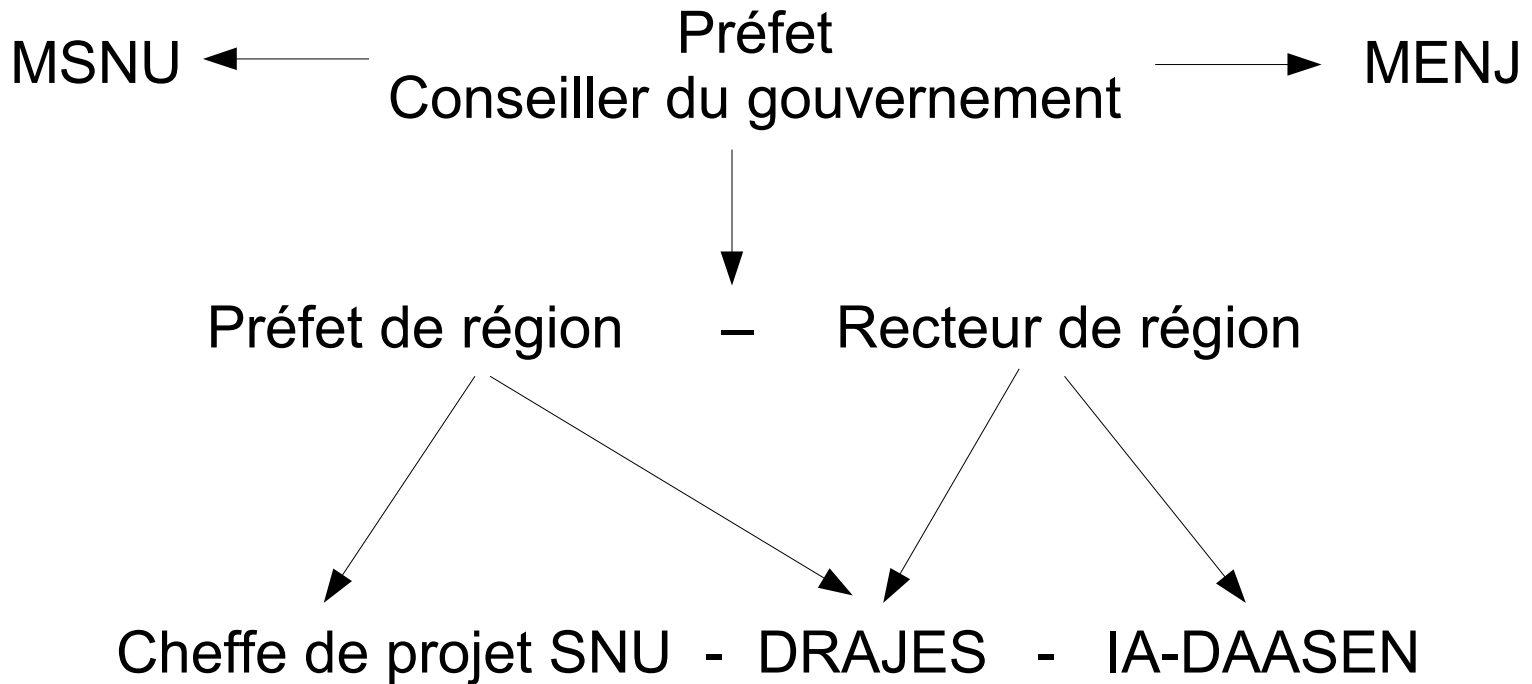
DURÉE ?

De 3 mois à 1 an.

LES MISSIONS ?

Elles s'effectuent dans le cadre des dispositifs d'engagement existants : Service civique, sapeur-pompier volontaire, réservistes, etc., et concernent des secteurs très variés : la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine, l'environnement, etc.

V. PILOTAGE DU DEPLOIEMENT DU SNU



Mise en œuvre départementale : Préfet – IA-DASEN – Délégué militaire départemental

Chef de projet

Pilotage des centres

Recrutement des cadres

Recrutement des volontaires / information des familles

Animation des équipes

Dialogue avec les associations et les partenaires

VI. MISE EN OEUVRE ACADEMIQUE

Informations d'ordre général

- Les séjours de cohésion seront organisés sur une période de 12 jours pleins, du 22 juin au 3 juillet 2020.
- 340 volontaires réunionnais seront accueillis dans des départements de l'hexagone.
- 150 volontaires métropolitains seront accueillis dans notre département.
- Le centre Jacques TESSIER accueillera le séjour de cohésion.
- Les déplacements interdépartementaux sont organisés par la MSNU (transport + accompagnateurs).

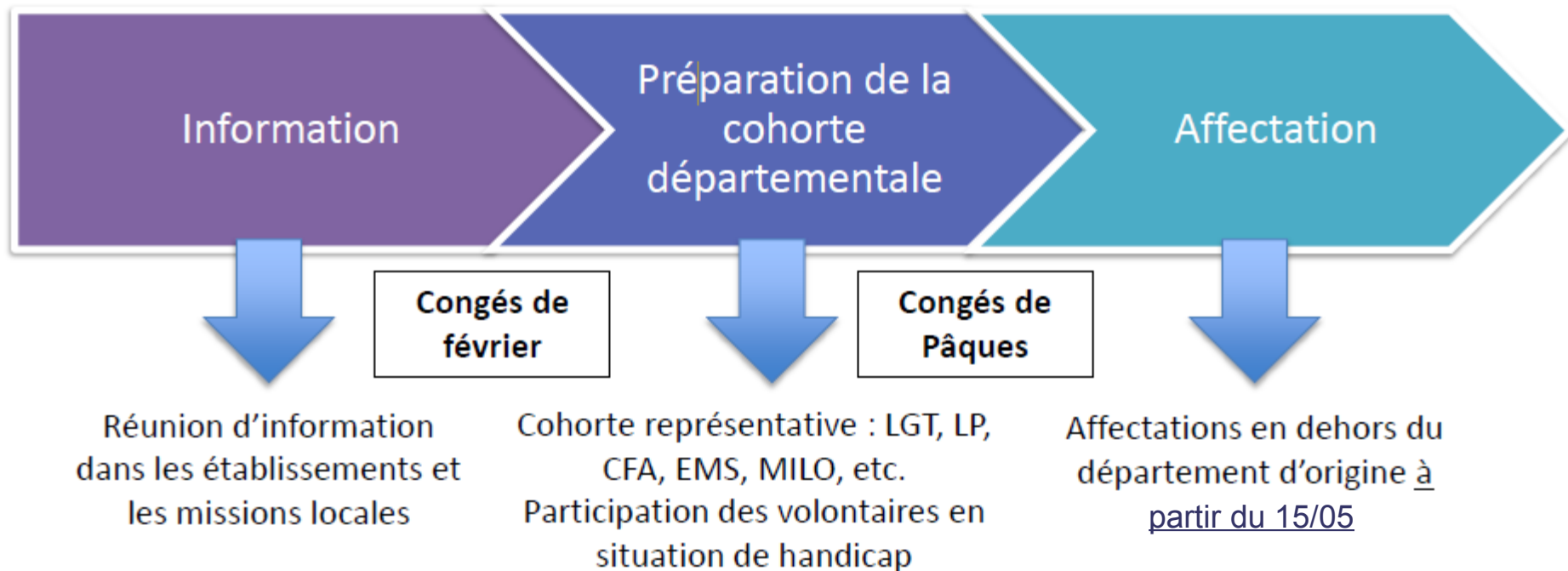
VI. MISE EN OEUVRE ACADEMIQUE

Recrutement des volontaires

- **Objectif** : Former une cohorte de volontaires **globalement représentative de la diversité des situations des jeunes** du territoire réunionnais.
- **Informers les jeunes et les familles dans les établissements**
 - LGT, LPO et LP
 - Enseignement agricole
 - CFA, établissements spécialisés (ESMS, EA, etc.)
- **Partenariat avec les organismes d'accueil et de suivi**
 - Missions locales
 - MDPH, Aide sociale à l'enfance, PJJ
 - Structures d'information jeunesse

VI. MISE EN OEUVRE ACADEMIQUE

Recrutement des volontaires



VI. MISE EN OEUVRE ACADEMIQUE

Inscription des volontaires

- Les volontaires s'inscrivent en ligne sur le site gouvernemental www.snu.gouv.fr
- La période d'inscription court du 3 février au 3 avril 2020.
- La cheffe de projet SNU et l'IA-DAASEN ont accès aux candidatures par un portail dédié, ce qui permet de les sélectionner et de préparer une cohorte départementale.
- Les proviseurs seront associés à cette démarche.

VI. MISE EN OEUVRE ACADEMIQUE

Validation de la cohorte

- Du 3 avril au 15 mai, les candidats **retenus ou pressentis** et leurs familles seront conviés à une réunion d'information complémentaire (consentement + fiche sanitaire).
- Avant le 15 mai, la cheffe de projet SNU valide la cohorte départementale et une liste complémentaire pour pallier les désistements.
- Du 15 au 29 mai, l'algorithme national procède aux affectations.
- Du 29 mai au 5 juin les chefs de centre vérifient les listes.
- A partir du 5 juin, le transporteur planifie le déplacement.

VI. MISE EN OEUVRE ACADEMIQUE

Déplacement des volontaires de La Réunion

- Les volontaires seront pris en charge à l'aéroport Roland Garros, par un accompagnateur (1 pour 10 à 15 jeunes), jusqu'au point de regroupement du département d'accueil.
- Ils seront ramenés après le séjour de cohésion sur le même principe.
- Selon les besoins, l'acheminement des volontaires à l'aéroport Roland Garros pourra être mis en place.
- Le transport aérien inter-départemental est pris en charge par l'État.
- Les familles et les volontaires seront réunis par l'équipe départementale du SNU, dès les affectations connues.

VI. MISE EN OEUVRE ACADEMIQUE

Inscription des volontaires – Accueil du site



Vous souhaitez participer au SNU ?

Pour soumettre votre demande d'inscription, nous vous remercions de renseigner votre adresse de messagerie qui vous permettra d'accéder au formulaire d'inscription.

Adresse de messagerie

Je ne suis pas un robot



reCAPTCHA

Confidentialité - Conditions

Commencer ou reprendre ma demande



Région académique



Mise en œuvre du SNU à La Réunion
Présentation aux proviseurs – 07/02/20



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



LE TEMPS DES ECHANGES





**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

